

Montréal, le 4 mai 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M<sup>e</sup> Pierre Grenier  
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.  
1, Place Ville Marie, bureau 3900  
Montréal (Québec) H3B 4M7

**OBJET : Demande de fixation des conditions d'un contrat de service de transport d'électricité avec Rio Tinto Alcan Inc.  
Notre dossier : R-3984-2016**

---

Veillez noter qu'en raison de son départ à la retraite dans les prochains mois, Monsieur Laurent Pilotto sera empêché d'agir dans le présent dossier.

Ainsi, la nouvelle formation désignée par la présidente de la Régie dans ce dossier sera désormais composée comme suit : M<sup>e</sup> Marc Turgeon agira comme président et Mmes Esther Falardeau et Françoise Gagnon se joindront à lui à titre de membres de cette formation.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 11 mai 2018** des commentaires des participants quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de leur consentement à ce changement.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml